

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 novembre 2011**

Délibération n° 2011-2602

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Aménagement des abords du Centre chorégraphique national (CCN) - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL)

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : jeudi 10 novembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 novembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, M. Lung, Longueval, MM. Louis, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot Longueval, MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Calvel (pouvoir à M. Assi), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), M. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Flaconnèche (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Gléréan (pouvoir à M. Vergiat), Mme Laval (pouvoir à M. Buffet), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Ferraro), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Tifra), Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Vaté (pouvoir à M. Petit).

Absents non excusés : MM. Daclin, Albrand, Lambert, Nissanian.

Séance publique du 21 novembre 2011**Délibération n° 2011-2602**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Aménagement des abords du Centre chorégraphique national (CCN) - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2005-2813 du 11 juillet 2005, le Conseil de communauté a approuvé le projet d'aménagement des abords du Centre chorégraphique national à Rillieux la Pape.

La réalisation des travaux de l'opération a été confiée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) par voie de mandat.

Le montant de l'enveloppe financière de ce mandat avait été fixé à 1 771 035,20 € HT soit 2 116 203 € TTC, comprenant une rémunération du mandataire de 93 000 € HT soit 111 228 € TTC.

A ce jour, les travaux sont achevés conformément au programme. Le bilan de clôture présenté par la SERL et visé par monsieur le commissaire aux comptes fait ressortir un montant de dépenses de 1 860 520,96 € TTC dont 91 765,73 € HT (révisions comprises) pour la rémunération du mandataire et de recettes de 1 860 716,19 € TTC d'où un solde excédentaire de 195,23 € qui sera reversé à la Communauté urbaine de Lyon.

Pour solder ce mandat, la Communauté urbaine de Lyon s'acquittera du solde de la rémunération de la SERL pour un montant de 6 405,48 € HT, soit 7 660,95 € TTC.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de clôture définitif arrêté le 15 novembre 2010 et présenté par la SERL pour le mandat concernant l'aménagement des abords du Centre chorégraphique à Rillieux la Pape.

2° - Donne quitus à la SERL de sa mission de mandataire.

3° - Autorise monsieur le Président :

a) - à percevoir la recette d'un montant de 195,23 € correspondant à l'excédent final,

b) - à verser le solde de la rémunération de la SERL pour un montant de 7 660,95 € TTC.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 231 510 - fonction 824 - opération 0960.

5° - La recette correspondante sera encaissée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 747 800 - fonction 824 - opération 0960.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 23 novembre 2011.